Vienne & Gartempe

ENSEMBLE, POUR RÉALISER DES PROJETS QUI NOUS CONCERNENT TOUS !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIENNE&GARTEMPE VOUS INFORME

NOVEMBRE 2023 : JOURNAL N° 15

Adriers
Antigny
Asnières-sur-Blour
Availles-Limouzine
Béthines
Bouresse
Bourg-Archambault
Brigueil-le-Chantre
Civaux
Coulonges
Fleix
Gouëx
Haims
Jouhet
Journet
La Bussière
La Chapelle Viviers
La Trimouille
Lathus-Saint-Rémy
Lauthiers
Le Vigeant
Leignes-sur-Fontaine
Lhommaizé
Liglet
L'Isle-Jourdain
Luchapt
Lussac-les-Châteaux
Mauprévoir
Mazerolles
Millac
Montmorillon
Moulismes
Moussac-sur-Vienne
Mouterre-sur-Blourde
Nalliers
Nérignac
Paizay-le-Sec
Persac
Pindray
Plaisance
Pressac
Queaux
Saint-Germain
Saint-Laurent-de-Jourdes
Saint-Léomer
Saint-Martin-l'Ars
Saint-Savin
Saulgé
Sillars
Saint-Pierre-de-Maillé
Thollet
Usson-du-Poitou
Valdivienne
Verrières
Villemort

DOSSIER : BILAN ESTIVAL

LES ACTIONS MAJEURES DU PRÉSIDENT
LES RÉALISATIONS
LES RÉALISATIONS
LES PROJETS EN COURS
LA CCVG & VOUS

www.vienneetgartempe.fr

ACTIONS MAJEURES DU PRÉSIDENT

MICHEL JARRASSIER

PRÉSIDENT DE LA CCVG

Très souvent encore, nous est posée la question : A quoi sert la Communauté de communes ?

Pour répondre simplement avec quelques exemples :

▶ A faire ce qu'aucune commune ne pourrait faire seule, une piscine, une zone d'activités économiques et le suivi des travaux

▶ Ce que les communes ne pourraient pas faire, faute de compétences en personnel dans des dossiers de plus en plus difficiles : l'aide aux communes dans le cadre de dossier nécessitant de l'ingénierie comme la réalisation de cartes de zones d'accélération d'énergies, réaliser des commandes publiques obligatoires pour certains projets, accompagnement pour la recherche de subvention, remplacement de secrétaire de mairie...

▶ L'engagement financier en matière de voirie, par exemple : Asnières-sur-Blour

Les interventions régulières auprès des instances compétentes dans notre champ de compétences permettent d'avoir plus de poids sur certains problèmes comme la préservation des rivières, la gestion du grand cycle de l'eau, la santé, le soutien aux éleveurs...

La Communauté de communes, est un outil de développement local au service des communes et de ses habitants.

UNE ZONE DE RÉPARTITION DES EAUX (ZRE) POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Après 2022, l'année 2023 a elle aussi connu une sécheresse importante. Les précipitations hivernales n'ont pas permis une recharge satisfaisante des nappes phréatiques avec son lot de conséquences sur nos cours d'eau. Les poissons, nos paysages et notre cadre de vie s'en trouvent affectés. **Quant aux éleveurs, ils ont de plus en plus de difficultés pour abreuver le bétail par manque d'eau dans les rivières** malgré les aménagements de la CCVG. De son côté, Eau de Vienne a informé cet été les consommateurs, sur les niveaux bas des nappes et sur les enjeux de qualité qui en découlaient.

Notre utilisation estivale qu'elle soit domestique, industrielle ou agricole est trop importante par rapport à la ressource disponible. C'est pourquoi, le Président a écrit à la Préfète Coordonnatrice du Bassin Loire-Bretagne pour demander le classement du bassin versant de la Gartempe en Zone de Répartition des Eaux (ZRE). **Cette disposition permettrait de renforcer la réglementation des prélèvements non domestiques. Tout nouvel ouvrage serait à minima soumis à déclaration et tout nouveau prélèvement, lorsque le niveau est au plus bas, ne serait pas autorisé tant qu'un retour à l'équilibre n'aurait pas été atteint.**

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) INCERTAIN

Dans le contexte de changement climatique, les pratiques agricoles sont amenées à évoluer, s'adapter. L'une des propositions apportées par l'Etat consiste en la réalisation de retenues d'eau dites *de substitution* appelées couramment *bassines*. **La CCVG est potentiellement concernée par ces aménagements**. Les modalités de gouvernance et méthodologiques de suivi de ces dispositifs sont essentiels autour de questions aussi importantes que la ressource et le partage de l'eau. Pour se faire, un **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau** doit être réalisé afin de diagnostiquer le territoire et définir un plan d'actions. Celui-ci devrait s'appuyer sur les études **Hydrologie Milieu Usage Climat** réalisées par **l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne**, structure indépendante et dont la compétence est la gestion des eaux. Celle-ci, initialement pressentie pour porter le PTGE a finalement dû retirer sa candidature au profit du Département de la Vienne. En ce sens, le Président réitère son soutien à cette structure comme il a pu l'exprimer par courrier et reste vigilant sur les méthodes de gouvernance de la construction du PTGE.

SUPPRESSION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)

Le Président a sollicité Mme Elisabeth BORNE, première Ministre, sur les conséquences financières pour le budget de la CCVG, de la suppression de la CVAE. M. le Préfet et MM. les parlementaires du Département de la Vienne ont également été interpellés sur ce sujet.

En effet, Le montant de la compensation de la CVAE versé par l'État, au titre de l'année 2023 **est inférieur de 473 000 €** par rapport à la somme perçue en 2022. Cette baisse impacte lourdement le budget 2023 mais risque également d'avoir des conséquences non négligeables sur le budget 2024 et les suivants.

LES MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) EN BAISSE POUR LES AGRICULTEURS

Le Président est mobilisé autour des questions agricoles, à travers le **Projet Alimentaire Territorial de Vienne & Gartempe**. M. Jarrassier a interpellé le Préfet et les députés sur la baisse des aides de la PAC, indispensables aux changements de pratiques en faveur de l'environnement. L'enjeu est de préserver les chances de nos agriculteurs de pouvoir s'adapter au changement climatique et éviter que certains, déjà engagés dans ces démarches, changent d'avis. L'enveloppe budgétaire allouée est de 23 M€ alors que les besoins recensés sont de 50 M€. Une démarche est en cours, mais il semble évident que les agriculteurs devront se tourner vers d'autres types de financements via la Région ou l'Etat, malheureusement à un niveau bien inférieur.

MOBILISATION POUR LA SANTÉ

La santé est un enjeu prégnant du territoire. Ces derniers mois, **la CCVG s'est mobilisée auprès des instances nationales et régionales pour alerter sur la difficulté des habitants à avoir accès à des professionnels de santé**. En mars 2023, une rencontre avec le directeur de la délégation territoriale de la Vienne a été organisée pour échanger sur la situation, partager des pistes de réflexion et s'entendre sur la nécessité de soutenir les professionnels de santé dans un travail de coopération.

Directeur de la publication : Michel Jarrassier, Président
Contact rédaction : CCVG – 6 rue Daniel Cormier
86500 MONTMORILLON – communication@ccvg86.fr
Maquette, montage et rédaction : CCVG
Crédit photo : Momentum Productions Mickaël Planes, Karine David, Charlotte Vigier, La Boulit' MJC21, Patricia et Eric Vachon, Béatrice Guyonnet, Aérocapture Technologie
Impression : Sipap Oudin
Dépôt légal : Novembre 2023 - ISSN 2609-8040

UN ÉTÉ CULTUREL EN VIENNE & GARTEMPE

86 103 €
de subventions de la CCVG pour la diffusion culturelle de fin mai à fin septembre (hors Boulit')

- ★ *Événement culturel (concert, spectacle vivant, exposition, cinéma plein-air…) organisé par la municipalité, soutenu par le **fonds d'aide culturel***
- ✦ *Festival de musique organisé par la municipalité, soutenu par **l'AAP "festivals de musique"***
- ✦ *Festival de musique organisé par une association du territoire, soutenu par **l'AAP "festivals de musique"**, se déclinant sur une ou plusieurs communes.*
- ✸ *Manifestation culturelle ou artistique innovante, soutenue par **l'AAP «manifestation culturelle ou artistique innovante»***
- ■ *Lire en Transat, les bibliothèques hors les murs.*
- ● *Spectacle vivant ou concert diffusé par La Boulit' (soutien de 40 000€ en vertu de la convention pour la diffusion culturelle en Vienne et Gartempe)*

La saison estivale, saison privilégiée d'effervescence culturelle ne fait pas exception sur le territoire de la CCVG, bien au contraire !

De la fin du printemps au début de l'automne, habitants et touristes ont pu découvrir et se délecter d'une programmation culturelle éclectique à l'échelle du territoire. Portée par les acteurs associatifs et les communes, celle-ci contribue et témoigne du dynamisme à l'œuvre.

L'action de **la Boulit'**, structurante sur le territoire concourt largement à cette permanence artistique.

L'association coorganise nombre de ses propositions avec les associations et les communes.

Festivals de musique, spectacles vivants, rencontres, manifestations culturelles en tout genre… l'été a été ponctué de propositions diversifiées, novatrices parfois étonnantes.

Les festivals, très nombreux, couvrent presque tous les styles musicaux et des esthétiques variées, pour le plus grand bonheur des amateurs de musique.

Certaines initiatives sont nouvelles, d'autres, présentes dans le paysage depuis quelques années s'ancrent, parfois se renouvellent et deviennent des rendez-vous incontournables. Ces événements prisés par les habitants, rassemblent aussi un public qui dépasse largement les frontières du territoire.

En soutenant financièrement ces propositions culturelles, la CCVG encourage et rend possible le foisonnement d'offres.

Fidèle à sa politique culturelle qui entend promouvoir et développer une culture de territoire et de proximité, la CCVG défend une offre diversifiée et accessible à tous.

UNE BELLE SAISON TOURISTIQUE POUR L'OFFICE DE TOURISME SUD VIENNE POITOU

Malgré une météo parfois capricieuse et un impact significatif du contexte économique sur le pouvoir d'achat, la saison 2023 a été marquée par une hausse de la fréquentation des points d'accueil Sud Vienne Poitou par rapport à 2022.

7 730 c'est le nombre de visiteurs ayant passé les portes des différents points d'accueil de l'Office de Tourisme sur les mois de juillet et août 2023 ; soit **une augmentation de 20 % par rapport à 2022.** Cet été, l'accueil a atteint pour la première fois le niveau d'avant COVID et a même légèrement dépassé la fréquentation de 2019.

C'est Montmorillon qui a accueilli le plus de monde avec 3 306 visiteurs. Saint-Savin, quant à lui, a connu une impressionnante augmentation de la fréquentation (+ 65 %) en recevant 2 314 visiteurs. L'Isle-Jourdain a augmenté de 16 % par rapport à 2022 avec 937 visiteurs. Seul, Lussac-les-Châteaux a connu une baisse de fréquentation en 2023 avec 1 137 visiteurs (- 25 %).

Mais qui sont les visiteurs ?

Concernant les visiteurs français on retrouve en majorité **des habitants du département de la Vienne** ; en 2nde position : la Loire-Atlantique puis en 3ème : la région parisienne.

Une analyse plus approfondie révèle que l'origine géographique des visiteurs est diversifiée avec 15 % d'étrangers dont le Royaume-Uni pour près de la moitié, suivi par la Belgique et les Pays-Bas.

Les renseignements les plus demandés sont en majorité des informations dites pratiques (billetterie, boutique, transports, plans de ville), suivies des demandes concernant les activités et les sites culturels puis les demandes liées aux animations, manifestations et activités de pleine nature.

Sud Vienne Poitou continue d'être une ressource précieuse et joue un rôle essentiel **dans la promotion et la mise en valeur de notre territoire**. Avec de nombreux projets à venir, en 2024 avec un 1er évènement phare en mars : la participation au salon *Proxi'Loisirs* à Poitiers.

EN 2023, JE SUIS FIER DE MON PATRIMOINE MONDIAL !

L'Abbaye de Saint-Savin est inscrite depuis **40 ans** (déjà !) sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

De nombreuses animations ont eu lieu depuis le début de l'année pour fêter cette inscription : la Course Nature de l'Abbaye, le feu d'artifice du 14 Juillet dédié aux 40 ans de cette inscription, un concours de peinture ou encore une vente aux enchères au profit d'une association locale.

L'Abbaye remercie chaleureusement les personnes, collectivités et associations ayant soutenu ces festivités !

De nombreux rendez-vous vous attendent pour clôturer cette année exceptionnelle ! Dès le 22 novembre, il sera possible de découvrir l'exposition **AUDACIEUX XIXè SIÈCLE.** Installée dans le réfectoire des moines, elle embarquera petits et grands dans la fabuleuse histoire des Expositions universelles françaises de 1855 à 1900. Les plus curieux pourront rencontrer à cette occasion ou en visite théâtralisée Léon Édoux, habitant de l'Abbaye et inventeur de l'industrie de l'ascenseur en France. Le vernissage de l'exposition est prévu le 1er décembre à 17h.

Les fêtes de fin d'année seront riches, avec un **concert de Noël gratuit** dans l'église le 16 décembre à 20h. Pour terminer l'année, l'Abbaye organise une **mise en lumière de sa façade** du 26 au 29 décembre. Ce spectacle son et lumière soutenu par des entreprises locales se déroulera dès 18h tous les soirs et embarquera le public dans l'histoire millénaire du site ! Des animations, spectacles, ainsi qu'un marché nocturne de producteurs et d'artisans locaux suivront ce spectacle. Le programme complet de ces soirées est à retrouver sur le site internet de l'Abbaye. Plus que jamais en 2023, soyez fiers de votre patrimoine mondial !

Infos : 05 49 84 30 00 - contact@abbaye-saint-savin.fr

CENTRES AQUATIQUES ET SPORTEZ-VOUS BIEN

Centres aquatiques

Comme chaque été la CCVG a proposé aux habitants et visiteurs présents sur le territoire Vienne & Gartempe de profiter des joies de la baignade dans ses 4 centres aquatiques communautaires de Montmorillon, Gouëx, Saint-Savin et L'Isle-Jourdain, pour sa réouverture après travaux de réhabilitation.

La saison estivale a débuté le samedi 8 juillet sur l'ensemble des bassins. Après une fréquentation mitigée en juillet avec une météo en demi-teinte, le mois d'août a été l'occasion pour les baigneurs de venir en nombre avec le retour du beau temps et surtout de la chaleur.

Les piscines ont pu être ouvertes malgré les difficultés de recrutement de personnels de surveillance, existantes également, au niveau national.

Sportez-vous bien

L'opération Sportez-vous bien était de retour cet été sur le territoire Vienne & Gartempe avec 22 dates prévues.

3 dates ont finalement dû être annulées à cause des conditions météorologiques.

78 ateliers sportifs ont été proposés lors de cette édition avec **37 disciplines différentes.**

1537 participants ont pu se divertir sur les différents ateliers sportifs et de loisirs.

La CCVG remercie tous les partenaires qui ont œuvré au bon déroulement des animations dont **l'OT SUD VIENNE POITOU** (soutien financier) et **la MJC Champ Libre** (co-organisatrice bassin Sud CCVG).

BILAN DES ACTIONS PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SAISON ESTIVALE JUIN-SEPTEMBRE

La saison estivale, riche et diversifiée, s'est déclinée autour de la thématique annuelle **« Vienne & Gartempe à l'époque médiévale »** en direction des habitants et des touristes. Au total 4048 personnes ont participé aux animations proposées sur cette période : visites théâtralisées, visites thématiques, p'tites balades nature et patrimoine, ateliers.

Le programme était ponctué de temps forts : **Vienne & Gartempe fête ses paysages** les 10 et 11 juin à Saint-Pierre-de-Maillé, **la journée médiévale à Mauprévoir** le 15 juillet et **les Journées européennes du patrimoine** les 16 et 17 septembre.

Le Prieuré de Villesalem, ouvert à partir des week-ends de juin et jusqu'aux Journées européennes du patrimoine, a accueilli trois belles expositions qui ont renouvelé les publics : une exposition de sculptures de l'artiste Hans Jorgensen en juillet, l'exposition *Éternel Moyen Âge* des Archives départementales de la Vienne dans le cadre de l'année médiévale en août, et l'exposition *La guerre de Cent Ans* fin août jusqu'à mi-septembre.

La saison en quelques chiffres :

4 048 personnes accueillies au total
54 animations pour 3297 participants
751 personnes en visites individuelles au Prieuré de Villesalem

INAUGURATION DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES

Le 27 septembre 2023 se déroulait l'inauguration de l'Hôtel d'entreprises de La Barre à Montmorillon : des locaux professionnels de qualité pour accueillir les entreprises.

La Communauté de communes Vienne & Gartempe souhaite **développer son attractivité** vis-à-vis d'activités extérieures et de créateurs et **offrir aux entreprises locales les conditions favorables à leur développement.**

Il a été constaté un manque de disponibilités immobilières pour les entreprises artisanales et industrielles à Montmorillon.

« *Aujourd'hui pour faire la différence et développer notre attractivité il nous faut être à l'écoute des acteurs économique mais surtout être très réactifs* »

Afin d'accompagner le développement et l'installation d'activités en Vienne & Gartempe, un nouvel hôtel d'entreprises est désormais ouvert à la location et permettra de répondre rapidement aux demandes de locations.

Chaque local comprend :

- **1 bureau**
- **1 vestiaire et sanitaires Hommes - 1 vestiaire et sanitaires Femmes**
- **1 atelier de 246 m² :**
  - Porte sectionnelle électrique 4.5m x 4.5m
  - Porte d'accès piéton côté atelier
  - Distribution électrique monophasée et triphasée
  - Compteurs individuels
- **Extérieur :**
  - 1 borne de recharge pour véhicule électrique
  - Places de stationnement
  - Terrain clôturé
  - Accès VL et PL indépendants

Le tarif de location est fixé à 27€ HT/m² par an **soit 630€ HT/mois** (pas de charges communes). Durée de location selon vos besoins.

Propriétaire d'un local professionnel, commerce, bâtiment de stockage ou entreprises et créateurs

→CONTACTEZ-NOUS

Nous pourrons vous mettre en relation et vous accompagner dans votre projet

economie@ccvg86.fr
05 49 91 94 92 - 06 43 08 64 13

Une autre offre locative communautaire Hôtel d'Entreprises Les Chaffauds à l'Isle Jourdain

Hôtel d'Entreprises Les Chaffauds à l'Isle Jourdain
Des locaux plutôt prévus pour du stockage :
- 4 cellules de 600 à 1 000 m²
- Tarif 16€ HT/m² par an

Soit des loyers de **800 à 1 333€ HT/mois**

LANCEMENT DU PROGRAMME INTERFONDS 21-27

Qu'est-ce que le programme Interfonds ?

▶Un programme **d'aide au développement rural pour les collectivités et les privés** tels que les entreprises ou les associations.

▶Un programme d'aides européennes développé à l'échelle du Sud Vienne, territoire des Communautés de communes Vienne & Gartempe et du Civraisien en Poitou.

▶**Un programme piloté par le Groupe d'Action Locale (GAL) du Sud Vienne,** composé d'acteurs publics et privés pour une plus grande diversité.

Le GAL Sud Vienne a mis en place une stratégie locale de développement et bénéficie sur le programme 2021-2027 d'une dotation de **3 130 085 €.**

La stratégie locale est orientée par 3 objectifs prioritaires :

▶ Renforcement de l'attractivité de centralités (axe 1)

▶ Soutien aux initiatives à impact environnemental (axe 2)

▶ Accompagner des transitions économiques vers des modèles plus durables (axe 3)

Ces objectifs sont développés dans différentes fiches actions qui définissent des types de projets pouvant être soutenus.

Contact CCVG Nathalie Penin : gal@ccvg86.fr

CONTRAT RÉGION SUD VIENNE (CCVG-CCCP)

Le contrat régional de développement et de transitions 2023-2026 se définit par 3 axes stratégiques :

▶ Préserver et valoriser les ressources locales au bénéfice d'un développement territorial vertueux

▶ Renforcer le tissu économique local et sa capacité d'adaptation

▶ Renforcer le maillage territorial, en complémentarité avec les centralités du territoire et équilibrer l'attractivité

Le contrat Territoires-Région accompagne et soutient financièrement des projets sur les territoires Vienne & Gartempe et Civraisien en Poitou en priorisation des projets dans le champ des compétences de la Région, articulée en 5 volets :

▶ **1. La stratégie et l'animation territoriale** : structurer et accompagner des démarches collectives visant à co-construire des solutions pertinentes.

▶ **2. L'aide à l'ingénierie territoriale** : accélérer la coopération entre les Communautés de communes, en lien étroit avec la Région.

▶ **3. Le soutien à l'attractivité des territoires** : lutter contre la dévitalisation des bourgs et centres-villes et équilibrer le maillage de services à la population pour que toutes les communes des territoires puissent en bénéficier.

▶ **4. L'accompagnement renforcés aux dynamiques rurales** : lutter contre les inégalités territoriales, apporter un soutien aux initiatives de développement économique et d'attractivité des territoires ruraux.

▶ **5. Le soutien aux projets générateurs d'attractivité et d'emploi, contribuant à accélérer les transitions** : projets répondant aux priorités régionales en matière d'emploi, de développement économique, de formation et aux enjeux des transitions écologiques et énergétiques.

Contact CCVG Sarah Zielinski : sarah.zielinski@ccvg86.fr

BILAN ESTIVAL

Les dispositifs CCVG

Les bons-vacances : 45 communes ont participé au dispositif, 119 bons utilisés sur 31 communes : coût total de 11 700€ (5 950€ CCVG + 5 750€ communes). **Le Fonds de transport TAP**: 15 communes ont bénéficié de ce fonds avec un montant total d'aide apporté aux communes: 5 529,74€. **Le BAFA de territoire** est une démarche consistant à organiser la formation BAFA localement pour un coût moindre pour les jeunes du territoire dès 16 ans. En février, une session de formation de base a eu lieu avec 26 stagiaires dont 17 du territoire et une session d'approfondissement lors de la Toussaint avec 29 stagiaires.

Les projets développés

La ludothèque est itinérante depuis janvier. Charline et son minibus sillonnent le territoire à la rencontre des habitants. Ce projet est très apprécié, le nombre d'adhésion à la ludothèque ayant triplé. **L'observatoire des Conditions d'Accueil du Jeune Enfant** réalisé sur notre territoire a pour but de trouver les actions à mettre en place pour développer la capacité d'accueil et de favoriser un renforcement de l'offre sur les territoires les moins couverts. **Des séjours dans nos ALSH** : Les enfants ont pu profiter des joies de la vie en collectivité avec : un séjour au ski et un à Oléron pour l'AJIV, un séjour à Queaux pour les moyens de l'ALSH de la Maison Bleue. **Un renfort à l'AJIV**: Un animateur supplémentaire a été embauché durant les vacances. 24 jeunes ont pu être accueillis (au lieu de 12) à l'AJIV et 16 lors des différentes sorties proposées qui ont affiché complets. **Un spectacle intergénérationnel**: Fin juillet, à la suite d'un travail avec l'artiste *Onizuka*, les résidents de l'EHPAD de Civaux et les enfants de la Maison Bleue ont proposé un spectacle. Parents, enfants, élus, animateurs et directeurs en sont ressortis émerveillés. **La semaine Nationale de la Petite Enfance**: Elle s'est déroulée du 18 au 25 mars avec pour thème: *POP ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien*. 32 évènements ont eu lieu sur 12 communes du territoire, rassemblant 410 enfants, 143 parents et 92 professionnels. 2024 aura pour thème: *Viens je t'emmène – se laisser guider par l'enfant*.

PROJET EXTENSION/RÉHABILITATION SIMONE VEIL

La CCVG gère une crèche de 14 places, un Relais Petite Enfance et une ludothèque à l'Espace Enfance Jeunesse Simone Veil à Montmorillon. Le bâtiment actuel datant de 2004 est géré par la CCVG depuis 2017 dans le cadre de la compétence Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

L'Espace Simone Veil abrite ces 3 services et met à disposition de la MJC Claude Nougaro un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). **La crèche Arc en Ciel a déménagé dans des modules temporaires aux normes Petite Enfance situés rue Daniel Cormier à Montmorillon**. La ludothèque et le RPE se sont installés dans la cantine de l'ancienne école située rue de Belgique à Montmorillon. Dans ces nouveaux lieux, les 3 services ont repris leur activité début novembre après 15 jours de fermeture exceptionnelle durant les vacances de la Toussaint. Le fonctionnement global ne change pas, le public est accueilli aux mêmes horaires et dans les mêmes conditions.

Le projet d'extension et de réhabilitation de cet espace vise à valoriser l'équipement et le rendre plus performant tant sur son fonctionnement que sur son rendement et améliorer la partie mise à disposition de la MJC Claude Nougaro pour l'ALSH. **Le futur espace de la crèche sera dimensionné pour créer 5 places supplémentaires passant de 14 à 20 enfants pouvant être accueillis**, le RPE et la ludothèque seront quant à eux installés dans des locaux neufs. Le coût des travaux est estimé à 2 440 000€ HT, financé en partie:

- par l'Etat : DETR/DSIL à hauteur de 400 000€ et le Fonds Vert 155 000€
- le Conseil Départemental : Activ2 524 500€
- la Caf de la Vienne : 374 000€
- la MSA : 20 000€

Les travaux sont prévus pour une durée de 18 mois.

PLUI : GRANDES ORIENTATIONS ET ÉCHÉANCES

La Communauté de communes a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en décembre 2015. L'objectif de ce document est d'organiser l'aménagement du territoire ainsi que l'usage et le droit des sols pour répondre aux besoins actuels et à venir des populations (habitat, emploi, services) dans une logique de développement durable du territoire.

Le 31 août 2023 le Conseil communautaire a validé un nouveau projet de PLUI suite au retour défavorable de la Préfète en 2019.

Le projet politique du PLUi reprend les ambitions fixées par les élus pour l'aménagement et le développement de la CCVG sur la période 2024-2038. Il est composé de 3 orientations avec :

- Aménager en préservant le cadre de vie paysager et rural
- Redynamiser le territoire et valoriser ses richesses
- Vivre et accueillir de manière durable en Vienne & Gartempe

Quelques éléments chiffrés du PLUI

Le territoire de la CCVG a une superficie de plus de 200 000ha, les zones se décomposent comme suit

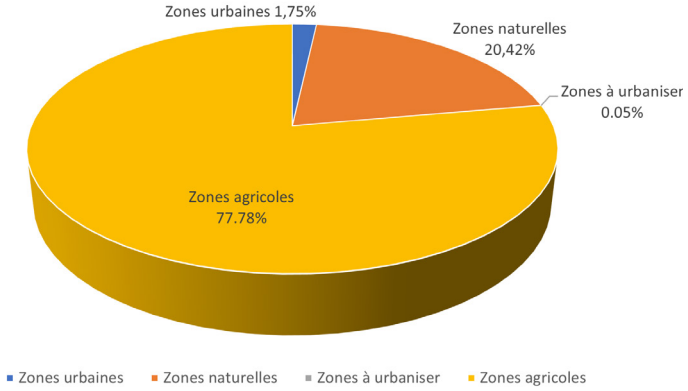

- Des éléments du patrimoine ont été identifiés afin d'être protégés (puits, fours, calvaires, murets et chemins préservés).
- Des éléments écologiques ont été identifiés afin d'être protégés (haies, mares, arbres remarquables, espaces boisés classés).
- 128 emplacements réservés ont été matérialisés afin de réaliser des opérations publiques.
- 1 251 bâtiments situés en zones naturelle ou agricole ont été repérés et seront susceptibles de changer de destination.
- 30 secteurs de taille et capacité d'accueil limités se trouvant en zone naturelle ou agricole ont été créés pour accueillir des activités de tourisme, économique, équipements publics, aires des gens du voyage…

Le potentiel de création de nouveaux logements

Pour accueillir de nouvelles populations, **le PLUI permettra la création de 3 016 nouveaux logements sur les 15 prochaines années** avec notamment une réutilisation des logements vacants grâce à de nouveaux dispositifs en début d'année 2024 avec une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain** (OPAH-RU) sur les centres-villes de Montmorillon, Lussac-les-Châteaux et L'Isle Jourdain et **OPAH** de droit commun sur le reste du territoire de la CCVG.

Le développement économique

Pour le développement économique 33 ha sont inscrits en plus des 21 ha disponibles pour accueillir de nouvelles activités dont 27.25 ha pour **la création de zones d'activités** sur les communes de Montmorillon, Lussac-les-Châteaux et Valdivienne et 5.86 ha pour l'extension d'entreprises existantes ou divers projets.

La création d'équipement

6.96 ha pour des projets d'équipements comme des parkings, aires de jeux, services médicaux…

Les projets touristiques

5.53 ha pour des activités touristiques et de loisirs sur 9 communes de notre territoire.

Artificialisation des espaces

Ce projet de PLUi, très ambitieux, prévoit une consommation foncière maximale de 14.37 ha/an sur la période 2024-2038, ce qui représente une économie de 53.6% de la consommation d'espace par rapport aux 10 dernières années de référence (2014-2023). L'objectif réglementaire était d'atteindre au moins 50% et en prévision du Zéro Artificialisation Nette qui sera obligatoire en 2050.

Plan paysage

Le PLUI est réalisé en lien avec le **Plan Paysage Transition Energétique** à l'initiative des élus avec pour objectif d'encadrer le développement des projets Energies Renouvelables sur le territoire principalement éoliens et photovoltaïques et de protéger la richesse naturelle et patrimoniale de notre territoire.

Suite de la procédure

Le document est consultable en version informatique dans l'ensemble des mairies du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Vienne & Gartempe à Montmorillon (avec la mise à disposition d'une version papier).

La consultation des personnes publiques associées est en cours pour des retours attendus au cours de la première quinzaine de décembre 2023.

L'enquête publique se tiendra en début d'année 2024, une information dans les journaux, les communes et à la CCVG sera faite. L'approbation du document est prévue au cours du 1er semestre 2024.

FOCUS SUR UNE ASSOCIATION : LES PRÉS SURVOLTÉS

La jeune association de Mouterre-sur-Blourde **LES PRÉS SURVOLTÉS** a été initiée cet été par une vingtaine de personnes et comptait déjà 160 adhérents mi-octobre. Ce grand nombre d'adhésions montre la forte inquiétude des habitants de notre Communauté de communes au sujet des nombreux projets d'agrivoltaïsme qui se préparent sur le territoire du Sud Vienne et alentours.

Ce qui devait être à l'origine un complément de revenu pour les agriculteurs est en train de devenir une multitude de projets financiers qui profitent de la brèche ouverte par l'état avec la loi d'accélération du printemps 2023, et de la facilité d'implantation sur les terres d'élevage de notre territoire.

Les projets, qui ne font pas toujours l'objet d'enquête publique, vont entrainer un changement radical de la vocation agricole de nos territoires : on voit maintenant des investisseurs acheter directement des terres sur lesquelles ils veulent installer un salarié lequel sera essentiellement chargé d'entretenir les parcs.

L'agrivoltaïsme va avoir un impact très négatif sur la biodiversité et la circulation de la faune sauvage puisque les parcs seront clos. Il y aura des conséquences néfastes sur le patrimoine sans parler de la dégradation majeure de nos paysages.

Et quand la situation sera établie, et que l'on constatera les dégâts, il sera trop tard pour revenir en arrière.

Or il n'y a aucune urgence : le territoire de la CCVG a déjà atteint ses objectifs en énergie renouvelable pour 2040 (cf : Transition énergétique - CC Vienne et Gartempe)

Toutes les personnes qui sont attachées à la qualité de vie et à la vocation agricole de nos territoires, aux paysages de bocage et à une nature encore en partie préservée, refusent que les terres qui produisent de la nourriture, soient détournées pour produire de l'électricité.

Nous ne sommes pas contre les énergies renouvelables, mais nous demandons une juste répartition sur le territoire.

Nous ne sommes pas contre les panneaux photovoltaïques, mais sur des toits, des parkings, des friches industrielles, bref tout site déjà artificialisé et il y en a encore beaucoup à couvrir sur le territoire.

lespressurvoltes@yahoo.com
Les Prés Survoltés, Mairie, 4 rue des Lilas, 86430 Mouterre-sur-Blourde

LE PROGRAMME D'AUTOMNE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE SE DÉCLINE JUSQU'EN DÉCEMBRE

Actualité du patrimoine

▶ **PINDRAY**
Dimanche 3 décembre à 15h
La chapelle Saint-Jean-Baptiste à Graillé

Cette chapelle édifiée au cours du Moyen Âge dépendait de l'abbaye cistercienne de l'Étoile (Archigny). Jusqu'au début du 20e siècle, des pèlerinages locaux s'y déroulaient. Rare exemple du territoire construit en style gothique pur, cette chapelle a besoin désormais d'une importante restauration. Ce rendez-vous permettra de découvrir ou redécouvrir l'histoire de ce patrimoine et d'évoquer les travaux nécessaires.

Rdv salle des fêtes de Pindray. Prévoir voiture et bonnes chaussures. Gratuit

Thématique annuelle

▶ **MONTMORILLON**
Samedi 9 décembre à 15h
La guerre de Cent Ans aux confins du Poitou et du Berry

Conférence de Patrick Grosjean, chevalier des Arts et Lettres, Président des Amis du Blanc et de sa région. La guerre de Cent Ans est une période particulièrement difficile dans notre région. Le Poitou devint anglais peu après le désastre de Poitiers (1356) tandis que le Berry restait français. Le territoire de Vienne & Gartempe se situe dans cette zone de transition et a particulièrement été impacté pendant ces années de conflits.

Rdv Maison des services, 6, rue Daniel Cormier. Gratuit

▶ **MONTMORILLON**
Du 27 novembre au 15 décembre
Exposition La guerre de Cent Ans

Exposition écrite par Marie Fauré, historienne, et réalisée en coproduction avec l'EPCC Abbaye de Saint-Savin et Vallée des fresques et la CCVG Pays d'art et d'histoire

Rdv 6, rue Daniel Cormier. Gratuit

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

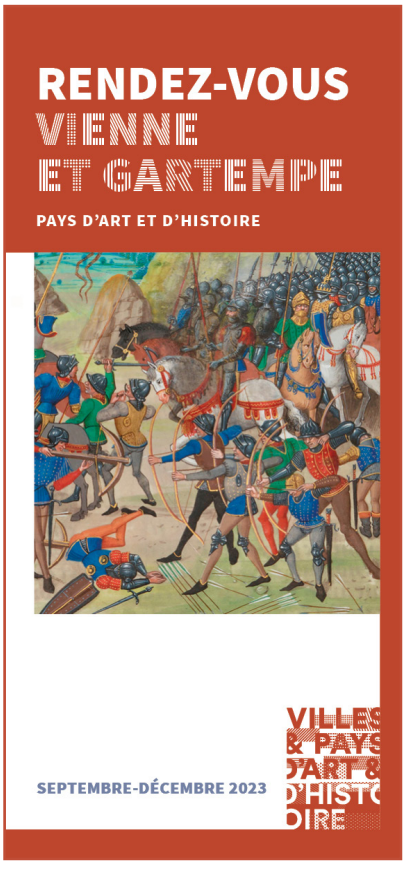

ANNUAIRE DES PRODUCTEURS

La période de la COVID a mis en évidence l'importance des circuits courts et des producteurs locaux. Encore faut-il connaître cette offre.

Les élus de la Communauté de Communes, animés par la volonté de développer ces circuits de distribution ont engagé **un Projet Alimentaire Territorial (PAT)** en 2021.

La création d'un annuaire de tous les producteurs en vente directe du territoire fait partie intégrante du projet. Il permet de **valoriser le savoir-faire des paysans en Vienne & Gartempe.**

On peut y trouver une grande partie des aliments composant nos repas quotidiens : farine, œufs, légumes, viandes, produits laitiers, fruits… Vous pouvez également y retrouver quelques vendeurs de produits d'hygiène et cosmétiques fabriqués à partir de lait de jument ou d'ânesse.

Cet outil, en version papier dans un premier temps, sera diffusé auprès des cuisiniers de chaque cantine scolaire et maisons de retraite.

L'objectif : savoir où s'approvisionner rapidement en local. Il sera également disponible pour tous, dans les Offices de Tourisme Sud Vienne Poitou et dans les mairies. Prochainement, les informations récoltées permettront d'alimenter le site internet Sud Vienne Poitou. Elles seront alors à disposition facilement et consultables sur tous les outils numériques.

Même s'il se veut exhaustif, il se peut que certains producteurs n'aient pas été identifiés par nos services avant sa publication. Le projet prévoit de rééditer une nouvelle version l'année prochaine pour suivre l'évolution de l'offre dont dispose Vienne & Gartempe.

CHARTE D'ENTRETIEN DURABLE DES HAIES

Le Plan Paysage initié par la collectivité en 2022 s'est achevé cette année. La place de la haie, élément phare de notre paysage, y est prépondérante.

La mécanisation de leur entretien depuis plusieurs dizaines d'années a contribué à la dégradation de leur état de santé, tout comme le changement climatique et l'agrandissement des exploitations. On remarque de plus en plus de haies en dépérissement dans notre bocage.

Conscient de l'intérêt de cette trame verte, la collectivité souhaite faire évoluer les pratiques de gestion pour allier efficacité d'entretien et préservation de l'environnement. On sait que les haies rendent de nombreux services à notre société : stockage du carbone, limitation de l'érosion et des inondations, brise vent, ombres… Ce sont de remarquables réservoirs de biodiversité.

Gestionnaire de près de 2000 kilomètres de voiries et de sentiers, la collectivité va faire évoluer ses méthodes de gestion.

Les tailles sommitales vont être abandonnées pour laisser les végétaux se développer en hauteur et leur permettre de nous apporter, à nous et au bétail, l'ombre qui nous soulage lors des épisodes caniculaires.

Les périodes d'entretien vont également respecter les dates imposées aux agriculteurs par la Politique Agricole Commune : **pas de taille entre le 15 mars et le 15 août.**

Nous bénéficierons de l'accompagnement de **l'association Prom'haies** pour mener :

- Des actions de formations auprès des élus et agents communaux
- L'élaboration de fiches de gestion par types de haies
- Le recensement de celles-ci

La CCVG propose à toutes les communes de son territoire de la rejoindre dans cette démarche. Pour cela un accompagnement technique sera assuré ainsi qu'un soutien financier pour réaliser des plans de gestions.

La collectivité ne peut agir sur tout le réseau de haies. Seul l'action collective et un accompagnement auprès de tous, dans les prochaines années, nous permettra de préserver cet élément emblématique de nos paysages

Contact
6 Rue Daniel Cormier BP 20017
86502 MONTMORILLON
Tél. : 05 49 91 07 53
Mail : contact@ccvg86.fr

Toute l'information de votre Communauté de communes sur :
www.vienneetgartempe.fr